

4b. plan de règlement 1/2000e

P.L.U. approuvé par délibération du conseil municipal du 21 décembre 2010



1. PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE P.L.U.

A. LE ZONAGE : ZONES ET SECTEURS

- Limite de zone
- UA Désignation de zone
- Ai Désignation de secteur de zone
- Zone inondable

B. LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- Emplacement réservé
- ① Numéro de repérage

C. INFORMATIONS PARTICULIÈRES

N°	Localisation	Empêche
1	Le long de la Sauer (coté ouest d'un cheminement piéton)	66,21 ares
2	Liaison entre la zone 1AUb et la Rue de Wingen au sud de la zone 1AUb	8 ares
3	Espace de stationnement à proximité des clôtures	2,17 ares
4	Liaison entre la Rue du Flecken et la Rue de Woerth, sur le site de Moulin	0,59 ares
5	Création d'une contre-allée à l'entrée sud de Lembach	29 ares
Total		103,05 ares

Echelle au 1/2000e si tracé au format A0

